

## *Réponses de la liste : LOCMIQUELIC L'AVENIR à BABORD*

### **1) \_\_\_\_\_ Place de l'école de musique**

*Egalité d'accès, collaboration inter-institutionnelle, enseignement artistique de qualité, développement de la pratique amateur, contribution au développement culturel des territoires, coopération avec l'Éducation Nationale, ouverture à tous les publics...*

*De nombreux éléments qui permettent à l'école de musique Sonam' d'être reconnue par le département comme une structure assumant une mission de service public.*

### **Quelle est votre vision du rôle, sur notre territoire, d'un opérateur culturel en matière d'Enseignement Artistique ?**

un opérateur culturel en matière d'enseignement artistique a une véritable mission de service public : proposer une pratique artistique de qualité, portée par des professionnels reconnus dans leur disciplines (diplômes, pratique professionnelle, et expérience de la transmission).

Le but est d'accompagner le développement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte en lui donnant accès à des disciplines artistiques, soit en loisirs, soit en pratique plus exigeante. Cette pratique est une ouverture sur le monde mais aussi un enrichissement sensible autant que mental : il est scientifiquement prouvé que la pratique artistique développe les réseaux neuronaux. Cette éducation se fait en complémentarité avec l'enseignement de l'école, et contribue à maintenir une pratique sensible et physique qui tend à être remplacée par les écrans.

Pour les enfants comme les adultes, elle est créatrice de lien sociaux, permet aux habitants.es de participer activement à la vie du territoire via les différents événements organisés.

### **2) \_\_\_\_\_ Soutien financier mutualisé**

*Il y a deux ans, le besoin financier minimum, partagé entre 6 communes, a été évalué à 48 000 € / an. Cette somme est calculée en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'adhérents ( et peut donc légèrement évoluer en fonction de ces critères). **Dans ce projet collectif, la participation financière demandée à votre commune est de 9 494 €.***

*Le montant collectif de 48 000 € représenterait toujours moins de 18 % du budget global\*. Une progressivité annuelle de 5% et une pluri-annualité (3 ans) seraient des éléments importants.*

*Cette convention permet des tarifs préférentiels pour les mineurs résidents des communes conventionnées.*

*\* : contre une moyenne de participation communes EPCI sur les établissements associatifs de 30% en Morbihan (60% dans une étude nationale)*

### **Si vous étiez élus, adhérez-vous à cette convention ?**

Nous adhérons à une convention, dans la mesure où elle permet d'être un véritable levier pour le maintien et la structuration de l'école de musique, et qu'elle est en quelque sorte "reversée" aux

habitants sous forme de tarif préférentiel. Elle permet la cohérence territoriale. En l'absence d'un tel soutien, nous avons bien conscience que le tarif préférentiel ne sera plus possible et que seuls les [habitant.es](#) [aisé.es](#) pourront avoir accès à cette pratique musicale. Cela constituerait un recul significatif et contraire à nos valeurs. Étant donné que l'école de musique représente 1550 enfants sensibilisés sur le canton et qu'il y a 491 adhérents dont 82 à Locmiquélic (16,7%), Sonam répond clairement à un besoin des habitants de la commune et à une demande sociale en progression. **Le montant alloué pour cette convention, ainsi que sa progressivité, doit faire l'objet d'une concertation au sein de la municipalité.**

### **3) \_\_\_\_\_ Infrastructures**

*L'école de musique travaille actuellement dans des locaux qui sont souvent inadaptés (acoustique, dimensions, usages,...) alors que sur d'autres territoires, les locaux d'enseignement artistique sont généralement aménagés pour cette fonction.*

**Vous engagez vous à améliorer les conditions d'exercice dans les locaux?**

La rénovation des locaux et l'adaptation à la pratique des associations est un élément repéré de notre programme. Nous souhaitons créer une maison des associations et rénover l'Artimon en lien avec ses utilisateur.trices, par exemple.

### **4) \_\_\_\_\_ Publics empêchés**

*Nous développons un travail sur l'inclusion. Pour cela, nous avons besoin de coopération pour développer un réseau "Culture et inclusion".*

**Souhaitez vous y prendre part ? Comment pourriez-vous y contribuer ?**

C'est un axe fort de notre programme que de veiller à l'inclusion à Locmiquélic. Nous suivons avec attention les actions de Sonam dans ce domaine car il nous semble là que c'est une direction novatrice qui vient répondre à des besoins sociaux importants. Nous pourrions par exemple promouvoir les actions dans le cadre d'événements comme les Accessibles à Lorient ou proposer une déclinaison sur la commune ; nous pouvons nous engager à faire un état des lieux sur la culture lorsque nous étudierons l'accessibilité à Locmiquélic. Nous n'avons pas d'actions prédéfinies mais souhaitons travailler en co-construction.

### **6) Communication**

*L'école de musique a besoin de coopération dans sa communication.*

**Vous engagez-vous à intégrer dans la communication municipale des éléments d'information de l'activité de l'école de musique en tant que projet partagé ?**

Oui

### **3) Partenariats établissements scolaires**

*L'école de musique a, depuis plusieurs années, un Projet mutualisé pour la musique à l'école permettant l'intervention d'un musicien intervenant "dumiste" diplômé et agréé pour mener des projets co-construits avec les équipes enseignantes et en lien avec*

*l'Education Nationale. Co-financés par le Département et un mécène, ce projet est majoritairement financé par les communes.*

**Vous engagez vous à participer pour les établissements qui souhaitent intégrer ce projet?**

Oui. L'intervention d'un.e artiste est une garantie de professionnalisme et est appropriée à des interventions scolaires. Nous suivons avec attention la professionnalisation croissante de Sonam qui a une démarche de conservatoire à rayonnement intercommunal (échelle de bassin de vie : canton de Port-Louis) et est reconnu comme opérateur culturel départemental. Il est d'ailleurs important de noter que c'est un créateur d'emploi local important, sur plusieurs typologies d'emploi (administratif, artistique) avec 19 salariés en CDI représentant 8,03 équivalent temps plein, Sonam est devenu en quelques années un acteur économique important du secteur.

*Nous pouvons co-construire des projets plus ambitieux pour des classes ou écoles spécifiques, mettant plus de découverte, de connaissance et de rencontres (initiation instrumentale, orchestre à l'école, etc..).*

**Souhaiteriez vous développer ces projets sur votre commune ?**

Oui, en concertation et co-construction avec les équipes pédagogiques qui le souhaitent. Nous avons pour projet de « développer la découverte de pratiques artistiques au sein des écoles pour tous les enfants » un projet à réfléchir avec la diversité des artistes, des acteurs culturels et les enseignants.